



Académie de l'Eau

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 OCTOBRE 2017**

**au Pavillon de l'eau de la Ville de Paris
77 avenue de Versailles – 75016 - Paris**

Conformément à la loi de 1901 et aux statuts de l'association, l'assemblée générale annuelle 2017 de l'Académie de l'Eau s'est tenue le jeudi 19 octobre 2017, à 14 heures 30, sous la présidence de Monsieur Brice LALONDE, assisté du Secrétaire Général, Jean-Louis OLIVER, qui fait office de secrétaire de séance.

Le Président Brice LALONDE ouvre la séance et remercie vivement tous les participants pour leur présence. Il salue en particulier les nouveaux membres et les membres venus de loin, y compris d'Afrique du Nord, notamment Taoufik ADYEL. Il présente ensuite les excuses d'un certain nombre de collègues retenus par d'autres obligations. Il informe enfin l'assemblée générale qu'en raison d'un empêchement impératif, le Commissaire aux comptes, Monsieur Jean PAGNOD, se trouve dans l'impossibilité de venir et présente ses excuses.

Le Président tient aussi à remercier très chaleureusement pour leur hospitalité le Pavillon de l'Eau de la Ville de Paris.

Le Président indique enfin qu'avec les nombreux pouvoirs reçus, les conditions statutaires de quorum sont satisfaites et que cette assemblée générale ordinaire annuelle peut donc se tenir valablement.

Dans un premier temps, il demande aux nouveaux membres qui prennent part pour la première fois à cette assemblée générale, de bien vouloir se présenter, en commençant par Taoufik ADYEL, Ingénieur Général honoraire au Conseil en Energie et en Développement Durable du Maroc.

Point 1 : Approbation du projet d'ordre du jour

- ◆ Approbation du projet d'ordre du jour,
- ◆ Approbation du projet de procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2016,
- ◆ Approbation du rapport d'activité 2016,
- ◆ Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2016,
- ◆ Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2016,
- ◆ Approbation des comptes de l'exercice 2016 et quitus à donner,
- ◆ Prévisions de résultat pour 2017,
- ◆ Activités en cours en 2017 et perspectives pour 2018,
 - *GIEC Pollution,*
- ◆ Synergies inter associatives (SHF, AFPCN, AFEID, ASTEE, OIEau, PFE,...),
- ◆ Appel aux bénévoles,
- ◆ Questions de personnel,
- ◆ Nouveaux membres de l'Académie de l'Eau,
- ◆ Composition du conseil d'administration,
- ◆ Questions diverses.

Cette proposition d'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

Point 2 : Approbation du projet de procès-verbal de la précédente assemblée générale du 12 juin 2015

Aucune remarque écrite ou orale n'ayant été émise, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Point 3 : Approbation du rapport d'activité 2016

Le Président Brice LALONDE donne alors la parole à Jean-Louis OLIVER, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau, qui résume le rapport d'activité 2016 figurant dans le dossier préparatoire de la présente assemblée générale.

Durant l'année 2016, les travaux en cours se sont poursuivis et de nouveaux chantiers importants ont été ouverts qui continuent en 2017 :

- d'une part, l'Académie de l'Eau a recentré sa démarche de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective dans certains domaines complexes et sensibles, d'une grande actualité dans le contexte du changement climatique le droit à l'eau, les micropolluants dans l'eau, l'eau et la diversité culturelle, l'eau et les risques, le Dictionnaire « Lexeau », l'interface science et politique dans le domaine de l'eau, l'eau et la biodiversité--, ainsi que dans certaines zones géographiques comme le bassin méditerranéen et l'Extrême Orient. Ainsi l'Académie de l'Eau a célébré avec succès son 20^{ème} anniversaire en organisant le 20 mai 2016, à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer une conférence sur l'eau et la biodiversité dans le changement climatique.
- d'autre part, l'Académie de l'Eau a mis en œuvre une coopération intergénérationnelle innovante, en développant des projets collectifs avec des groupes d'étudiants de Sciences Po. Paris (« *Eau et économie verte pour une ville durable et résiliente* », « *Eau et énergie en Ile-de-France* »...) et de la Faculté de droit de l'Université Sorbonne-Panthéon (« *Etudes de droit comparé – Eau et hydrocarbures non conventionnels* », « *Portée juridique et « soft law » en droit international concernant la lutte contre le dérèglement climatique après la COP21* »...). Un nouveau projet collectif 2016/2017 a été lancé, le 15 septembre 2016, avec quatre étudiants de Sciences Po. Paris, sur le thème de la prise en compte de l'eau dans la préparation et le déroulement de la COP22, du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech (Maroc), où l'Académie de l'Eau a organisé, avec l'Université Cadi Ayyad, un événement parallèle sur la sécheresse et la désertification liées au changement climatique, le 8 novembre prochain.

Enfin, l'Académie de l'Eau a organisé, avec l'Association Recherche-Collectivité dans le domaine de l'Eau en Ile-de-France (ARCEAU IdF), une importante conférence sur l'impact de la contamination par les micropolluants, organiques ou minéraux, dans les milieux aquatiques superficiels, sur la santé humaine et sur l'environnement, se focalisant sur le bassin de la Seine, les 23 et 24 novembre 2016, à la Cité de l'Eau et de l'Assainissement du SIAAP à Colombes (92). Les informations sur cette manifestation figurent sur les sites internet de l'Académie de l'Eau et d'ARCEAU IdF (www.arceau-idf.fr).

Point 4 : Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2016

A la demande du Président, Marc-Antoine MARTIN, Trésorier de l'Académie de l'Eau, présente son rapport sur les comptes de l'exercice 2016 établis par le Cabinet In Extenso :

Sur le compte de résultat

Les principaux produits constatés en 2016 se présentent de la manière qui suit :

- Les cotisations des deux collègues (membres individuels et organismes) en année 2016 ont été l'occasion d'un appel spécial de financement pour le 20^{ème} anniversaire de l'Académie de l'Eau (cotisation du 1^{er} collègue portée de 50€ à 100 €) ; cependant, les recettes des cotisations sont impactées par les restrictions budgétaires, entre autres de la Fondation Poupard/Prix Monaco et de la Région belge de Wallonie qui n'ont pu assurer le paiement de leur contribution annuelle.
- Les dons volontaires de membres et organismes à qui avaient été adressés des messages personnalisés ont été moindres qu'envisagé, en particulier le financement exceptionnel espéré du Prix de Monaco a été annulé.
La ligne totalisant ces deux précédents items (cotisations, dons) a donc été (au 31.12.2016) à 37 231 € contre 52 231 € espérés.
- Une nouvelle dotation parlementaire semblable à celle de 2015 n'a pu être obtenue en 2016 compte tenu des contraintes d'instruction de la demande de subvention correspondante.
- Le bilan comptable et financier du colloque « Eau Micropolluants – Perturbateurs endocriniens » - qui a été un succès par la qualité et la quantité des intervenants et de l'audience – en partenariat avec ARCEAU Ile-de-France (Association Recherche Collectivités dans le domaine de l'eau), n'a pas dégagé de marge ; l'Académie de l'Eau a perçu 5 000 € de Eau de Paris, qui devrait être reversée en partie à ARCEAU.
- La Caisse d'assurance maladie a versé à l'Académie de l'Eau 5 766 € pour l'absence de la chargée de mission en congés maladie et maternité puis en congé normal durant la période 17 août et 31 décembre 2016.
- Les produits financiers ont été en 2016 de 198,57 €

Ainsi, les produits d'exploitation de 2016 au 31.12.2016 se sont élevés 42 534,07 € (contre 83 185,08 € en 2015). Les produits totaux, y inclus les produits financiers, s'élèvent à 43 732,64 € (contre 83 457,04 € en 2015).

- **Les charges principales** de l'exercice en 2016 proviennent des coûts salariaux de la chargée de mission embauchée en CDI fin 2015 et de trois stagiaires successives jusqu'en juillet. Pendant son congé maternité, la chargée de mission a été remplacée par une ancienne stagiaire en CDD, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016, partie en congés le 24 décembre. La légère diminution des coûts salariaux, y compris charges sociales, a été en partie absorbée par l'indemnité de fin de CDD.

Par ailleurs, les autres charges du secrétariat de l'Académie de l'Eau ont été réduites le plus possible. Les frais de fonctionnement, de gestion, de déplacements, de communications sont inférieurs à l'estimation basée sur 2015. Mais le 20^{ème} anniversaire a fait augmenter exceptionnellement les coûts de restauration.

Rappelons que le contrat d'assurance de l'Académie de l'Eau a été limité à la responsabilité civile de l'Association, les membres ou experts mobilisés doivent s'assurer eux-mêmes pour leurs missions et déplacements ; les coûts de transport et hébergement ont été limités au minimum.

Ainsi, les charges de 2016 au 31.12.2016, s'élèvent à 57 702,18 € (contre 65 567 € en 2015).

Sur ces bases, le résultat de 2016 est de – 14 969,54 arrondi – 14 970 €. Il est la conséquence de l'absence de versement de la donation prévue du Prix de Monaco, des cotisations du 2^{ème} collègue moindres qu'espérées, et de la marge nette non effectuée sur le colloque « micropolluants ».

A noter enfin, que la réserve du Livret A qui constitue un matelas de sécurité se situe à 23 695 € au 31 décembre 2016.

1.2.2. Sur le bilan 2016, le passif 25 083 € baisse significativement par rapport à celui de 2015 de 40 293 € du fait du déficit d'exercice 2016 ; l'actif net baisse à 25 083 € par rapport à celui de 2015 de 40 293 € en raison de la baisse des charges constatées en 2016.

L'Expert-Comptable du Cabinet In Extenso (membre de Deloitte) a produit le bilan et le compte de résultat pour l'année 2016 avec l'Attestation établie le 21 avril 2017 indiquant :

Total de bilan 25 083 € (contre 40 293 € en 2015)
Produits d'exploitation 42 534 € (contre 83 185 € en 2015)
Résultat net comptable -14 970 € (contre 17 890 € en 2015)

Point 5 : Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2016

En l'absence de M. Jean PAGNOD, Commissaire aux comptes de l'Académie de l'Eau, le Président demande au Trésorier de bien vouloir nous donner lecture de son rapport de celui-ci sur les comptes de l'exercice 2016. Marc-Antoine MARTIN donne lecture du rapport réglementaire qui figure dans le dossier préparatoire de la présente assemblée générale.

Le Commissaire aux comptes, membre de la Compagnie régionale de Paris, a certifié ces documents le 30 juillet 2017 avec la conclusion : « **Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière et du patrimoine à l'association à la fin de l'exercice** ».

Sur les documents transmis par le Trésorier au Commissaire aux comptes, ce dernier a conclu « **Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier** ».

Point 6 : Approbation des comptes de l'exercice 2016

Compte tenu de l'ensemble des documents, des rapports et des commentaires réunis, le Président soumet aux voix les comptes de l'exercice 2016.

Ceux-ci sont alors approuvés par l'assemblée générale unanime.

Puis le Président propose de donner quitus, complet et définitif, à Monsieur Serge LEPELTIER, pour sa gestion en qualité de Président de l'Académie de l'Eau durant les trois derniers exercices ; ce que l'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Point 7 : Prévisions de résultat pour 2017

A la demande du Président, le Trésorier présente la situation des comptes et la situation financière prévisionnelle de l'Académie de l'Eau en 2017.

Durant le premier quadrimestre 2017, le déficit provisoire de l'exercice a pu être couvert en trésorerie par l'épargne du livret A (23 695 € au 31 décembre 2016) et par des recettes de cotisations 2017 perçues avec plus de rapidité que les années antérieures.

Comme déjà mentionné lors des précédents conseils d'administration du 18 janvier et 24 avril 2017, compte tenu des élections présidentielles et législatives au premier semestre, 2017 est une année incertaine dans un contexte économique et financier tendu. Les activités de l'Académie de l'Eau fortement liées à des organismes publics et privés sont également marquées par cette situation générale.

Le programme de travail est cependant resté important grâce à l'implication accrue de membres bénévoles ; et il ne devrait pas subir de grands changements d'ici fin 2017.

Recettes prévisionnelles d'ici fin 2017 (estimation au 29 septembre 2017) se présentent de la manière qui suit :

- les cotisations du 1^{er} collège 2017 sont de 75 € par membre contre 100 € en 2016, soit 4225 € (contre 4 715 € en 2016) et celles du 2nd collège de 15 275 € (contre 13 835 € en 2016). On ajoute 300 € de produits financiers (rémunération d'épargne)
Total 2017 au 10.09.2017 : **19 725 €** (contre 22 430 € en 2016) ;
- un projet collectif 2016/2017 avec un groupe d'étudiants de Sciences Po. Paris portant sur « Eau et agriculture dans le bassin méditerranéen face au changement climatique : quelles (s) gouvernances (s) pour les stratégies d'adaptation après la COP22 de Marrakech ? » ; la subvention parlementaire de **1 000 €** a été versée en juillet ;
- les paiements par l'Urssaf d'une partie du salaire de la chargée de mission pendant ses congés maternité (1^{er} trimestre 2017 et décembre 2018).
Soit $1518,3 \times 4 =$ **6 073 €** ;

- un projet sur « L’empreinte eau dans les entreprises » soumis à l’AESN et à Suez Environnement avec une recette possible de 114 000 € et une marge nette de 15% de 17 100 € qui reste à préciser ; nous avons considéré que l’opération s’étalera en 2018 et 2019, donc pas de produits et de charges en 2017 sur cette mission ;
- le projet de GIEPE des pollutions chimiques dans l’eau, pour lequel une convention avec la Fondation Michelin a été signée pour 48 000 € (sur deux années) et un premier acompte de 24 000 € a été versé en mai 2017. La moitié, 12 000 €, est affectable au 2^{ème} semestre 2017 et l’autre moitié au 1^{er} semestre 2018 ; le financement de la Fondation Michelin doit couvrir les coûts spécifiques du projet ; toutefois il est prévu une marge nette de 15% pour les frais de fonctionnement généraux de l’Académie de l’Eau (7 200 €, dont 3 600 € la première année de juin 2017 à mai 2018, soit 900 € par trimestre) ; pour ce projet GIEPE un budget propre et une comptabilité séparée devront être établis : à ce stade, nous présentons un budget et des prévisions intégrés.

D’autres activités ont été réalisées et ton prévues en 2017 sans recettes ou dépenses spécifiques, donc neutres sur le plan financier :

- Deux séminaires à l’ENGREF sur le thème « Risques de sécheresse et de déficit en eau : 16 mars Evaluation des conséquences hydrologiques du réchauffement du climat, et 8 juin – Retours d’expérience et perspectives d’adaptation territoriales » conduit par l’AFPCN et l’ETPB Seine Grands Lacs avec l’Académie de l’Eau, la SHF et l’AFEID.
- Un colloque sur les stratégies et la gouvernance de l’eau en Iran, à Paris, le 23 novembre 2017.
- Un deuxième colloque « Hydro-diplomatie » au Sénat à Paris le 11 décembre.
- Un colloque « Développement en Afrique et infrastructures » à l’UNESCO le 13 décembre, en partenariat avec l’UATI/UISF et l’Académie des Sciences d’Outre-Mer.
- Un nouveau projet collectif 2017/2018 avec des étudiants de Sciences Po. Paris sur le thème « L’empreinte eau des entreprises (agroalimentaires...) dans le bassin hydrographique de la Seine » ; pour ce projet, le coût de la location de la salle et d’une pause-café est cependant à prévoir, **soit 400 €**

Dans ces conditions les produits prévisionnels à fin 2017 à 38 798 €.

Charges prévisionnelles en 2017 (estimation au 29 septembre 2017) :

- Au secrétariat de l’Académie de l’Eau, notre chargée de mission, Lidia GABOR, était en congé maternité au 1^{er} trimestre soit des charges correspondant aux salaires versés de 6 300 €. Elle a repris son poste de travail (CDI à temps partiel) au 1^{er} avril 2017 ; son activité se déroule comme prévu en temps partagé entre l’AFPCN et l’Académie de l’Eau, soit 2 jours sur 5 par semaine à l’Académie de l’Eau pour la période d’avril à fin septembre 2017, soit 5 100 €. Son contrat avec l’AFPCN se termine normalement fin septembre 2017. Elle devrait reprendre à plein temps en octobre et novembre, puis il est prévu un congé maternité du 3 décembre 2017 au 23 mars 2018. Les charges correspondant aux salaires versés ce dernier trimestre sont de 4 200 €. Soit en tout **15 600 €**

Le secrétariat a mobilisé une chargée de mission en CDD, pendant le mois de février 2017. Soit **1 430 €**. De plus, pour permettre à l’Académie de l’Eau de continuer de

fonctionner, une stagiaire, Marie-Morgane PETIT, a été recrutée d'avril à fin septembre 2017. **Soit 3 300 €.**

- Au dernier quadrimestre 2017, pour assurer la poursuite a minima des tâches de secrétariat le recrutement d'une nouvelle stagiaire, Suzelle GRIE, étudiante franco-ivoirienne en droit de l'environnement, a été effectué pour 6 mois du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017 (puis du 1^{er} janvier au 28 février 2018) ; cette stagiaire conduit un mémoire sur le thème « Les réglementations environnementales en Afrique ». Soit en 2017, 550 €/m x 4 m = **2 200 €**

- Pour le GIEC, plusieurs hypothèses d'organisation de secrétariat sont possibles dans le cadre de la convention avec la Fondation Michelin, et avec la marge (estimée à 15%, soit sur 4 trimestres 24 000 € x 15/100 = 3 600 € ou 900 €/t) pour l'Académie de l'Eau, et aussi des contraintes physiques de postes de travail limités (4) dans les locaux actuels disponibles à l'AESN.

Nous avons fait à ce jour l'hypothèse pour la gestion de ce projet GIEC d'un recrutement d'un stagiaire logé en extérieur (coût de cet hébergement non évalué) d'ici fin décembre 2017.

Soit 550 €/m x 3 m = **1 650 €**

De plus, les coûts de missions et déplacements d'experts extérieurs et d'agents de l'Académie de l'Eau pour le projet GIEC ont été estimés (2/3 de la dotation nette de la marge sur les 2 derniers trimestres de 2017) à $2/3 \times (12\,000 - 1\,800) =$ **6 800 €** en attente d'éléments plus précis.

- Le loyer (100 € / m²) envisagé pour la première fois par l'AESN est évalué à **2 818 €** en 2017, avec une augmentation, pour rattrapage, en 2018 et 2019.
- Les autres charges – cabinet comptable, commissaire aux comptes, assurances, restauration, déplacements, inscriptions et divers – sont a priori semblables à celles de 2016.

Dans ces conditions les charges prévisionnelles à fin 2017 sont estimées à 46 048 €.

En conclusion, le résultat prévisionnel pour l'année 2017 est actuellement estimé à -7 250 €.

Une épargne de sécurité de 20 000 € sur le Livret A devrait être préservée.

La différence devrait donc être absorbée par cette épargne.

Pour l'année 2018, les choix d'organisation du secrétariat, eux-mêmes fonction de la stratégie générale de l'Académie, seront déterminants pour assurer la bonne fin technique et financière des projets décidés et des constats signés. Sur la base de ces orientations, un budget prévisionnel 2018 pourra être estimé fin 2017/début 2018.

La confirmation de la cotisation annuelle des membres du 1^{er} collège de 75 € décidée pour 2017 devra être obtenue pour 2018. **Des efforts soutenus, notamment par des actions efficaces de communication, vers les membres du 2nd collège et les donateurs potentiels, devront être activement poursuivis pour qu'ils apportent leurs contributions.**

La forte mobilisation bénévole du Président, du Vice-Président, de l'équipe permanente et de tous les membres de l'Académie reste cependant la clef de voûte de l'édifice et conditionne le succès des missions, la poursuite du redressement financier et la pérennité de l'Académie de l'Eau.

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2016 arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par la Commissaire aux comptes.

Elle prend acte des prévisions de résultat en 2017.

Pour 2018, elle confirme le montant des cotisations annuelles du 1^{er} Collège (75 €) et du 2^e Collège qui restent inchangés par rapport à 2017.

Point 8 : Activités en cours en 2017 et perspectives pour 2018

Dans le prolongement du Trésorier, Jean-Louis OLIVER rappelle brièvement les principales activités de l'exercice 2017 qui sont présentées dans le dossier préparatoire de l'assemblée générale et récapitulées dans le tableau en dessous :

Date	Thème	Lieu
18 janvier	Conseil d'administration de l'Académie de l'Eau	Seine Grands Lacs Paris - France
16 mars	Colloque "Risques de sécheresse et de déficit en eau – Journée 1. Evaluation des conséquences hydrologiques du réchauffement du climat", en collaboration avec la SHF, l'AFEID, et l'ASTEE	ENGREF Paris - France
27-29 mars	Conférence, "L'après Cop22: Quelle gouvernance possible pour le nexus Eau-Energie-Alimentation", organisée par le Ministère de l'Energie et de l'Eau du Liban dans le cadre de la 6 ^{ème} Semaine de l'Eau de Beyrouth	Beyrouth - Liban
24 avril	Conseil d'administration de l'Académie de l'Eau	Seine Grands Lacs Paris - France
28 avril	Colloque "L'adaptation au changement climatique au Maghreb", en conclusion du Projet Collectif 2015/2016 avec Sciences Po. Paris	Pavillon de l'Eau Paris - France
7 juin	En partenariat avec l'EPAMA, conférence "Micropolluants et bio surveillance : la Seine, l'Escaut, et l'exemple du projet DIADeM sur la Meuse", dans le cadre du 96 ^{ème} Congrès de l'ASTEE	Liège - Belgique
8 juin	Colloque "Risques de sécheresse et de déficit en eau – Journée 2. Retours d'expérience et perspectives d'adaptations territoriales", en partenariat avec la SHF, l'AFEID, l'AFPCN et l'EPTB Seine Grands Lacs	ENGREF Paris - France
25 septembre	Conseil d'administration de l'Académie de l'Eau	Seine Grands Lacs Paris - France
Septembre	Conférence sur l'eau à Pékin dans le cadre de la semaine franco-chinoise de l'environnement	Pékin - Chine

6 au 17 novembre	COP 23	Bonn - Allemagne
19 octobre	Assemblée générale de l'Académie de l'Eau	Pavillon de l'Eau Paris - France
23 novembre	Conférence sur la gestion de l'eau en Iran	Paris - France
11 décembre	3 ^e Colloque Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen-Orient : cas du Bassin du Nil	Sénat Paris - France
14 décembre	Conférence, "Développement en Afrique et Infrastructures", organisée par l'UATI/UISF	UNESCO Paris - France

Point 9 : Synergies inter-associatives

A la demande du Président, le Secrétaire Général présente la situation suivante en ce qui concerne les collaborations inter-associatives :

1. Des synergies en cours

Depuis plusieurs années, l'Académie de l'Eau coopère régulièrement avec la SHF, l'AFEID et l'ASTEE dans le prolongement des travaux inter-associatifs « Eaux et changements globaux à l'horizon 2030-2050 ». Avec l'AFPCN, ces quatre associations ont organisé deux journées à l'ENGREF, en mars et en juin 2017, sur « Risques de sécheresse et de déficit en eau ». Un colloque sur le dessalement est prévu en juin 2018 au prochain Congrès annuel de l'ASTEE à Marseille.

Les collaborations sur le bassin méditerranéen se poursuivent avec l'AFPCN et l'IPEMED.

Par ailleurs, l'Académie de l'Eau a engagé dans le domaine des micropolluants une coopération réussie avec ARCEAU IdF.

L'AFEPTB est également associée à ces diverses activités inter-associatives.

2. Des synergies potentielles

Alors que, pour promouvoir la gestion concertée des eaux transfrontalières, l'Office International de l'Eau envisageait la création d'une « Académie du RIOB », l'Académie de l'Eau qui dispose de compétences et de références reconnues en la matière, lui a proposé un « Partenariat renforcé ». Cette solution a été bien accueillie et elle devrait être finalisée prochainement.

Le même genre d'accord-cadre pourrait être instauré avec l'AFPCN et avec le Programme Solidarité Eau.

Enfin, avec le Partenariat Français pour l'Eau (PFE), il serait judicieux de mettre en place un arrangement « sui generis ».

L'assemblée générale unanime prend acte et approuve toutes ces orientations.

Le Président reprend alors la parole et présente les grandes lignes du projet suivant :

« GIEC Pollution »
Surveillance internationale de la pollution chimique

Pour la première fois, l'Académie de l'Eau a signé, au début du mois de juin 2017, une convention de mécénat d'entreprise ; celle-ci est intervenue avec la Fondation d'entreprise Michelin, grâce à notre Président Brice LALONDE.

Du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2020, cette convention comporte un financement de 48 000€, réparti en deux versements égaux de 24 000€, en juillet 2017 et en juillet 2018.

L'Académie de l'Eau est ainsi appelée à susciter un mouvement en vue de la constitution d'un réseau international de scientifiques pour une surveillance mondiale de la pollution chimique, notamment dans l'eau, en s'inspirant du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; c'est pourquoi notre projet a été provisoirement intitulé « GIEC Pollution », en attendant de trouver un autre nom plus approprié, en français et en anglais. Entre temps, un nouveau nom a été choisi : Groupe International d'Etude de la Pollution de l'Environnement (GIEPE).

Il s'agit donc d'un projet particulièrement ambitieux, à la fois complexe, sensible et diplomatique, qui prolonge et élargit la démarche menée par l'Académie de l'Eau concernant les micropolluants présents dans les milieux aquatiques avec les conférences de Colombes en novembre 2016, de Liège en juin 2017 et de Paris en octobre 2017.

Pour mener à bien ce nouveau chantier, il a été récemment constitué un comité de pilotage « ad hoc » composé de :

- Brice LALONDE, pour les relations diplomatiques notamment avec les institutions multilatérales,
- Yves LÉVI, pour les contacts avec les scientifiques et leurs organisations internationales,
- Myrto TRIPATHI, pour la coordination et la gestion opérationnelles du projet, avec le concours, à temps partiel, de Lidia GABOR et d'une autre personne, si nécessaire.

Ce comité de pilotage associera, en tant que de besoin, Jean-Louis OLIVER, sur le plan administratif, et Marc-Antoine MARTIN, sur le plan financier, ainsi que Pierre-Frédéric TÉNIÈRE-BUCHOT, pour les aspects stratégiques.

Après une première séance de mise en place, le 24 mai 2017, ce comité de pilotage s'est réuni à nouveau le 14 septembre 2017 pour organiser le lancement opérationnel du projet.

Bien entendu, il sera régulièrement rendu compte de l'avancement de ce très important chantier, d'abord au conseil d'administration, puis à l'assemblée générale de l'Académie de l'Eau, ainsi qu'à la Fondation d'entreprise Michelin, conformément aux dispositions prévues dans notre convention de mécénat.

Point 10 : Appel aux bénévoles

Le président rappelle aux participants l'importance de l'engagement actif des membres de l'Académie de l'Eau dans le développement de ses activités.

Il appelle chacune et chacun à faire part de ses suggestions et propositions dans un large échange avec l'assistance.

L'appel à participation aux membres de l'Académie a été initié à la demande du Président Brice LALONDE pour donner un nouvel élan aux activités de l'Académie.

Le Président Brice LALONDE récapitule les thèmes possibles de réflexion de l'Académie de l'Eau à court et moyen terme (c.f. tableau ci-dessous). Il est proposé que ce tableau soit adressé à tous les membres de l'Académie de l'Eau afin qu'ils y indiquent leurs souhaits et engagements d'implication personnelle. Pour chaque thème il est proposé des exemples d'implication à des niveaux divers sous la forme de fiches-projet.

1. Les Entretiens autour de l'Eau
2. Les colloques régionaux sur les micropolluants
3. Mesurer et réduire l'empreinte eau des entreprises
4. Relations académiques internationales
5. Dictionnaire de l'Académie de l'Eau

Les fiches-projet se présentent de la manière suivante :

- une première partie présente l'organisation du projet,
- une deuxième partie décrit les parties du projet pour lesquelles la contribution des membres est souhaitée :
 - sur la durée,
 - ponctuellement,
 - suggestions et avis.

Ces projets doivent permettre de souligner le rôle de référence de l'Académie en matière de gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'international. Ils ne peuvent cependant être menés à bien sans l'engagement et le soutien actif de ses membres.

Le processus proposé est le suivant :

- soumission de l'appel aux membres par lettre officielle co-signée par le Président et le Secrétaire Général,
- présentation de l'appel aux bénévoles lors de à l'Assemblée générale,
- un rappel de la mobilisation à prévoir fin de l'année 2017
- une réunion des membres du Bureau avec les chefs de projet identifiés pour finaliser les équipes, et recenser les besoins restants de chaque projet en début d'année 2018.

Point 11 : Questions de personnel

Jean-Louis OLIVER présente alors la situation du personnel salarié composant l'équipe permanente de l'Académie de l'Eau, à savoir :

1. Lidia GABOR, chargée de mission en contrat à durée indéterminée depuis le 1^{er} Janvier 2015.
Du 1er avril au 30 septembre 2017, le temps de travail de Lidia a été réduit de 100% à 40%, soit 2 jours par semaine. Parallèlement, Lidia travaille aussi 2 jours par semaine à l'AFPCN.
2. Marie-Morgane PETIT, étudiante en Master II en Droit de l'environnement à l'Université de Paris-Sud, qui effectue un stage de 6 mois du 1^{er} avril au 30 septembre 2017, et dont le mémoire concerne la réglementation des micropolluants à effet perturbateur endocrinien.
3. Suzelle GRIE, franco-ivoirienne, étudiante en Droit de l'environnement, en stage du 1^{er} septembre 2017 au 28 février 2018, qui travaille sur le droit de l'eau en France et en Côte d'Ivoire, sous l'égide de Monica CARDILLO, juriste franco-italienne en Histoire du Droit.

Deux éléments nouveaux sont récemment intervenus :

- Lidia GABOR et l'AFPCN souhaitent prolonger, du 1^{er} octobre et 30 mars 2018, les dispositions en vigueur actuellement.
- De plus, Lidia sera en congé maternité en décembre 2017, janvier et février 2018.

Pour anticiper les événements précédents, des dispositions ont commencé à être prises afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement de l'équipe permanente de l'Académie de l'Eau, alors que notre programme de travail est particulièrement chargé d'ici la fin de l'année 2017.

C'est ainsi qu'a été recrutée pour un stage de six mois du 1^{er} septembre 2017 au 28 février 2018, une étudiante franco-ivoirienne Suzelle GRIE, en Master II Droit de l'environnement. Le thème de son stage portera sur le régime juridique de l'eau en Côte d'Ivoire, entre coutumes et droit. Elle contribuera notamment à la préparation et au bon déroulement de la conférence « Développement en Afrique et Infrastructures » organisée en décembre 2017 à l'UNESCO, manifestation dont le pays africain pivot sera précisément la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, il convient de prévoir une personne pour assurer le remplacement temporaire de Lidia GABOR pendant les deux mois de son congé maternité en décembre 2017, janvier et février 2018, notamment pour assurer le suivi des activités courantes de l'Académie de l'Eau, plus particulièrement du projet GIEC Pollution chimique avec Myrto TRIPATHI. Une fiche de poste détaillée sera préparée à cet effet.

Point 12 : Nouveaux membres de l'Académie de l'Eau

Durant l'année 2017, nous avons reçu un bon nombre de candidatures pour devenir nouveaux membres de l'Académie de l'Eau ; parmi celles-ci, le conseil d'administration a coopté les suivantes :

- dans son Collège des personnalités qualifiées, à savoir :
 - **Mohammed Taoufik ADYEL**, de nationalité marocaine, Ingénieur Général honoraire au Conseil en Energie et en Développement Durable,
 - **Monica CARDILLO**, juriste, de nationalité italienne, Docteur en Droit diplômée des Universités de Trente et de Montpellier, Professeur à l'Université de Lille,
 - **Mohamed Cherif Bassirou Cissé DIATTA**, de nationalité sénégalaise, Docteur en géographie, aménagement et environnement des universités de Dakar et de Pau, Conseiller technique n°1 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de la République du Sénégal,
 - **Jean-François DONZIER**, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Général de l'Office International de l'eau depuis la création de celui-ci il y a 25 ans,
 - **Patric FÉVRIER**, Ancien élève de l'ENA (Promotion Voltaire), Administrateur Général, Secrétaire Délégué du Comité d'Histoire du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.
 - **Jean FRIED**, Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, qui enseigne actuellement à l'Université de Californie, Irvine, après une longue expérience professionnelle dans le domaine de l'eau en France,
 - **Michel LAFFORGUE**, Ingénieur diplômé en Hydraulique et Mécanique des fluides de l'ENSEEIH, Directeur de projets à Suez Consulting,
 - **Anne-Sophie LECLERC**, Doctorat en Écologie du Museum National d'Histoire Naturelle, Cycle des Hautes Etudes Européenne de l'ENA (Promotion Jacques DELORS), Master d'Action Publique de l'École Nationale des Ponts et chaussées, Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêt, Directrice de l'environnement et de l'assainissement du Conseil Départemental du Val de Marne,
 - **François PACQUEMENT**, Diplômé d'HEC, DEA économie et aménagement de l'espace de l'Université Paris IX, Chargé de mission Réflexion Stratégique et Histoire à l'AFD,
 - **Fouzi RHERROUSSE**, de nationalité marocaine, Professeur des universités marocaines en droit privé, Président de la Société Marocaine d'Histoire du Droit, Directeur de la revue marocaine d'histoire du droit,
 - **Bruno TISSERAND**, Ingénieur civil de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées,

Président d'EurEau,

- **Myrto TRIPATHI**, Ingénieur diplômée de la North Carolina State University, Ancienne élève diplômée d'HEC, Membre de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale et conseillère de Brice LALONDE.
- dans son Collège des institutions :
 - **L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)**, par échange croisé de participation.
 - **L'Association « La Jeunesse pour l'Eau et le Climat »**, représentée par Vincent DELOGE, juriste en droit de l'environnement.
 - **International Water Resources Association (IWRA)**, installée dans les mêmes locaux que l'Académie de l'Eau à Nanterre et présidée par Patrick LAVARDE, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Le conseil d'administration de l'Académie de l'Eau a agréé les candidatures proposées dans le Collège des personnalités qualifiées, qui illustrent son souci de rajeunir, féminiser et internationaliser, ainsi que celles dans le Collège des institutions.

L'assemblée générale unanime ratifie toutes les nominations précédentes qui témoignent de la notoriété, de l'attractivité et de la vitalité de l'Académie de l'Eau, en France et à l'étranger.

Point 13 : Composition du conseil d'administration

Vient à échéance cette année 2017 le mandat d'administrateur de notre Collègue Pierre-Frédéric TÉNIÈRE-BUCHOT qui en souhaite le renouvellement.

Comme l'a proposé le conseil d'administration lors de sa réunion du 24 avril 2017, l'assemblée générale vote à l'unanimité ce renouvellement pour un nouveau mandat statutaire de trois ans.

Dès lors la composition du conseil d'administration, avec la date d'échéance des mandats, devient la suivante :

Président :

Brice LALONDE, Ancien Ministre de l'Environnement (2018)

Vice-Président :

Yves LÉVI, Professeur à l'Université de Paris Sud, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, de l'Académie des Technologies, et de l'Académie Nationale de Médecine (2018),

Secrétaire Général :

Jean-Louis OLIVER, Ingénieur Général honoraire des Ponts et Chaussées (2019),

Trésorier :

Marc-Antoine MARTIN, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts (2019),

Autres administrateurs :

Monique BARBUT, Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2018),

Pierre GÉNY, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (2019),

Evelyne LYONS, Ingénieure-consultante, Chargée de cours à Ponts-ParisTech, à l'ISIGE-EnvIM (Mines-ParisTech) et à l'Institut Catholique de Paris, Faculté des Sciences Sociales et Economiques (2018),

Gérard PAYEN, Conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies (2019),

Jean-Luc REDAUD, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, Délégué Général de l'Association 4D (2018),

Pierre-Frédéric TÉNIÈRE BUCHOT, Président du Programme Solidarité Eau (2020),

Régis THÉPOT, Directeur Général de l'EPTB Seine Grands Lacs (2018),

Jean-Marie WAUTHIER, Ingénieur en Chef honoraire (2018),

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (membre de droit), représenté par **Pierre-Alain ROCHE**, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts,

Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Espace Rural (membre de droit), représenté par **Guillaume BENOIT**, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Partie 14 : Questions diverses

A ce stade, le Président donne alors la parole à Henri SMETS qui présente ses derniers travaux concernant les coupures d'eau et les réductions de débits, un sujet délicat qu'il connaît particulièrement bien

Marie-Joséphine GROJEAN et Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS font également part d'intéressantes suggestions. L'assemblée générale les écoute attentivement, en prend acte et les remercie pour leur précieux concours.

★ ★

★

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président Brice LALONDE exprime encore ses remerciements à tous les participants pour leur présence et leur soutien, puis il clôt l'assemblée générale à 17 heures.

Le Secrétaire Général,

Le Président,

Jean-Louis OLIVER

Brice LALONDE